Envoyé en préfecture le 13/04/2023
Reçu en préfecture le 13/04/2023
Publié le
ID : 060-216005942-20230411-D06_2023-DE

MAIRIE DE SAINT-VAAST-LES-MELLO
60660 Téléphone : 03.44.27.10.02 Télécopie : 03.44.27.11.11

Vote du Compte Administratif 2022

N°06/2023
Membres élus : 15
Présents : 11
Abstention : 0
Pour : 12- Contre : 0

Date de convocation:
06.04.2023
Date d'affichage
06.04.2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à dix-neuf heures neuf minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Nathalie VARLET, Maire.

Étaient présents : Monsieur CLEROY Kévin, Monsieur DEGLAVE Laurent, Madame FASSI Sandrine, Madame FILIPIDIS Marine, Monsieur JEAN Mikaël, Madame LEGOVIC Sandrine, Madame LEROY Marie-Anne, Monsieur NIODO Patrick, Monsieur TRIN Christian, Madame VARLET Nathalie, Madame VIVIER Maryline.

Étaient absents excusés : Madame LETURQUE Maud donne pouvoir à Madame LEROY Marie-Anne, Monsieur MANESSE Eric, Monsieur GOUSSET Sébastien, Madame DUROYAUME Manuella

Formant la majorité des membres en exercice,

Madame Marine PILIPIDIS est élue secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121- 14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire-adjoint pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,
Considérant que Madame Nathalie VARLET, Maire, s'est retirée pour laisser la présidence à Madame LEROY Marie-Anne, doyenne d'âge, pour le vote du compte administratif,
Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

APPROUVE le compte administratif 2022 lequel peut se résumer de la manière suivante:

CONSTATE, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
Reçu en préfecture le 13/04/2023
Publié le
ID : 060-216005942-20230411-D06_2023-DE

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 060043 NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC SENLIS ETABLISSEMENT : SAINT-VAAST-LES-MELLO

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

07000 - SAINT-VAAST-LES-MELLO Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-326 600,52		-43 871,74		-370 472,26
Fonctionnement	592 732,93	326 600,52	165 333,19		431 465,60
TOTAL I	266 132,41	326 600,52	121 461,45		60 993,34
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	266 132,41	326 600,52	121 461,45		60 993,34

Commune de SAINT VAAST LES MELLO - COMMU SAINT VAAST LES MELLO - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II
VUE D'ENSEMBLE — A1

EXECUTION DU BUDGET

			DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	790 132,08	G	955 465,27
	Section d'investissement	B	2 002 769,43	H	1 958 897,69
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	266 132,41 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	326 600,52 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	3 119 502,03	= G+H+I+J	3 180 495,37
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	62 798,04	L	650 117,03
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	62 798,04	= K+L	650 117,03
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	790 132,08	= G+I+K	1 221 597,68
	Section d'investissement	= B+D+F	2 392 167,99	= H+J+L	2 609 014,72
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 182 300,07	= G+H+I+J+K+L	3 830 612,40

MAIRIE DE SAINT-VAAST-les-MELLO 60660

Le 12 avril 2023

Le Maire
Nathalie VARLET